



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00055** du **26 JUIN 2024**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

EPA ORSA

Domicilié (e) 2 AVENUE JEAN JAURES
94600 CHOISY LE ROI

En vue de la réalisation : installation de 5 panneaux pédagogiques dans le cadre de
projet de renaturation des Berges de l'Yerres

Sur un terrain sis 7 CHE DES PECHEURS
Cadastré AS30

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

26 JUIN 2024

Le Maire

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00055** du **26 JUIN 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,